

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1492

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« à domicile et »

les mots :

« . Ils s'appliquent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.